



Ville de LORRAINE

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Projet de résidence pour aînés : le conseil municipal fait état de l'avancement du projet

Lorraine, le 25 novembre – Le projet de résidence pour aînés, au cœur des engagements de l'administration du maire Jean Comtois, est toujours d'actualité à Lorraine. À juste titre, le 4 novembre dernier, le conseil municipal rencontrait les membres du comité-citoyen formé en 2017 afin de faire état des démarches effectuées au cours des deux dernières années dans ce dossier.

Rappelons que le comité-citoyen a vu le jour à la suite des consultations publiques portant sur un projet de résidence pour aînés présenté à l'automne 2016, qui avait été jugé trop gros et non conforme à l'image de la ville par la population. C'est accompagné par la firme Conversité que le comité composé de dix Lorrains avait eu le mandat d'établir les principaux critères d'acceptabilité, à la fois en matière de volumétrie, d'architecture, de circulation, des services offerts, d'implantation et d'aménagement du site. Les préoccupations des résidents adjacents à Place Lorraine ont également guidé la réflexion du comité tout au long de son mandat.

Le maire Jean Comtois était visiblement fier de présenter au comité les démarches réalisées au cours des dernières années. Lors de cette rencontre, il a notamment été question des sites d'accueil potentiels analysés, des rencontres faites avec les propriétaires de ces terrains, des rencontres faites avec une dizaine de promoteurs ainsi que des projets reçus jusqu'à présent.

« Les aînés souhaitent demeurer ici; ils ont un fort sentiment d'appartenance, et nous nous sommes engagés à poursuivre les démarches pour que ce projet, dont on entend parler depuis 1985, se réalise un jour. Nous avons entendu les commentaires des citoyens qui s'opposaient au projet présenté en 2016, et nous travaillons en ce sens. La résidence pour aînés qui verra le jour à Lorraine sera à l'image du cadre bâti, et elle respectera les souhaits de la population, notamment de minimiser les impacts visuels et de circulation », de préciser le maire Jean Comtois.

Engagement maintes fois répété par le maire au cours des dernières années, son souhait est de poursuivre les démarches entreprises, en tenant compte des attentes et des préoccupations des citoyens, pour un jour voir s'implanter une résidence pour aînés sur le territoire de Lorraine. Par ailleurs, c'est après avoir réalisé une analyse des terrains potentiellement accessibles, et approché les propriétaires des quelques terrains disponibles, qui n'ont montré aucune ouverture, que le conseil municipal et le comité ont fait le constat que le site adjacent à Place Lorraine est le plus propice à recevoir une résidence pour aînés.

« Le conseil municipal s'est engagé à consulter et à informer les Lorrains sur l'avancement des principaux projets qui sont mis de l'avant, et c'est ce que nous faisons depuis notre arrivée à l'hôtel de ville en 2017. Chaque mois, nous rencontrons les citoyens lors des séances publiques et s'ajoute à cela, notamment, des séances d'information portant sur des sujets spécifiques tels que les projets de minicomplexe sportif et la collecte intelligente, pour ne nommer que ceux-là. Si vous avez des questions concernant des sujets qui vous préoccupent, nous sommes les personnes les mieux placées pour vous donner l'heure juste », de conclure le maire.

-30-

Source :

Service des communications

Ville de Lorraine - 450 621-8550, poste 265